

cours de l'an prochain, baptisé "Atelier international sur les métaux lourds et la santé humaine". Il s'agit d'une activité coparrainée par le gouvernement canadien et l'Association minière du Canada, la Commission des communautés européennes et Eurométaux, enfin d'autres organisations industrielles. Une délégation de la CE, composée de représentants de la Commission et de délégués de l'industrie minière de la CE, a aussi assisté à la conférence sur les perspectives de l'industrie minière, tenue en mai 1990 au Canada. On y organisa un programme distinct d'une demi-journée pour permettre à la délégation de la CE de rencontrer des représentants du gouvernement du Canada et de l'industrie minière canadienne.

(ii) Groupe de travail sur les produits du bois et du papier

Ce groupe de travail s'est réuni la dernière fois au début d'octobre 1989 à Ottawa. Des représentants du secteur public et des organisations industrielles étaient présents à la réunion. Pour ce qui est de la coopération industrielle, les deux parties ont exprimé leur intérêt pour la technologie de lutte contre les incendies de forêt, et pour la nouvelle technologie du bois (en particulier le produit industriel canadien "parallam"). Le groupe de travail favorise également l'échange d'informations d'intérêt commun sur les lignes de conduite, règlements et programmes se rapportant au développement des secteurs du bois et du papier et aux facteurs externes qui influent sur leur évolution générale. Au surplus, il serait utile d'élargir la coopération aux incidences des mesures environnementales sur l'industrie.

(iii) Groupe de travail sur l'industrie alimentaire

Ce groupe de travail s'est rencontré la dernière fois à Bruxelles, à la mi-octobre 1989. Des organisations industrielles ont participé à la réunion. Un très utile échange de renseignements sur l'état de la nouvelle réglementation a permis aux